

## MAIRIE DU MESNIL THERIBUS

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 5 JUILLET 2013

Les Membres du conseil municipal se sont réunis le vendredi 5 juillet 2013 à 20 heures à la mairie sous la présidence de Monsieur CHAINEAUD Maire.

PRESENTS : Mesdames FERNANDEZ, BOUCOLON, POINCINET, NIQUE, NICOLAS,  
Messieurs LHUISSIER, HODENCQ, LENFANT.

ABSENTS : Mr PIAT donne pouvoir à Mr CHAINEAUD  
Mr VOUHE  
Mr MARCHAND

SECRETAIRE DE SEANCE Madame BOUCOLON

SECRETAIRE DE MAIRIE Monsieur de LAROSIERE

#### CESSION DE PARCELLES

Monsieur le Maire fait part que deux parcelles sises rue du Bas Mesnil appartenant à Monsieur et Madame CARADEC cadastrée B n° 672 pour 2a 29ca et n°700 pour 2a 73 ca sont cédées à la commune moyennant le prix d'un euro. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

#### REPRESENTATION COMMUNALE AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN THELLE

Monsieur le Maire rappelle les modalités de la loi n° 2012-1561 du 31/12/2012 relative à la représentation communale dans les communautés de communes.

Considérant que les élus réunis en conseil communautaire le 11 avril 2013 ont retenu la solution comportant un total de 47 sièges

Considérant que les communes n'ayant qu'un seul délégué pourront nommer, si elles le souhaitent, un délégué suppléant

Considérant que cette nouvelle composition entrera en vigueur à l'occasion des nouvelles élections municipales de 2014

Le conseil municipal accepte la proposition retenue, soit un délégué pour une population municipale de 825 habitants.

## ESTER EN JUSTICE

Monsieur le maire fait part des difficultés rencontrées lors de la réhabilitation de la classe maternelle et de sa décision de mener une action en référé, de demander au préalable une expertise avant une éventuelle action de responsabilité dirigée contre les intervenants à l'opération de réhabilitation. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

## ACQUISITION DE BUTS DE FOOTBALL

Les Membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'acheter à la commune de Montigny en Vexin deux buts au prix de 500 euros.

## DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal décide le transfert de crédits suivants :

Article 6554	+ 8000 euros
Participation de la mise en souterrain du réseau électrique	
Article 61522	- 8000 euros
Entretien de bâtiments	

## CONVENTION CULTUREL AVEC LE THEATRE DU BEAUVAISIS

Pour permettre aux enfants de l'école d'assister à une représentation d'une pièce de théâtre Dans le courant de l'année scolaire 2013 2014, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le théâtre de Beauvais.

## TRAVAUX D'EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

Après vote à bulletin secret, les conseillers décident de retenir le devis de l'entreprise HODENCQ pour la réalisation de travaux d'évacuation des eaux pluviales à l'angle de la rue de la fontaine et de la rue Mary Cassatt pour un montant de 8410 euros.

## CURAGE DE FOSSE

Le Maire informe que le fossé d'évacuation des eaux pluviales rue du Bas Mesnil sera prochainement curé.

## CAMION PIZZA

Le conseil municipal donne son accord à Monsieur BILLEREY pour le stationnement d'un camion pizza une fois par semaine place communale et une fois par semaine aux Landes.

Le maire lève la séance à 22 heures

## FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée du samedi 13 juillet au lundi 19 août inclus  
En cas d'urgence veuillez contacter Madame FERNANDEZ  
Au 03 44 47 84 38 après 19 heures.